### ST-DAMIEN DE BRANDON

De "La Presse" de Montréal, en date du 16 juillet :

Encore un nouveau conseil local de grande importance que l'Union St-Joseph du Canada compte à St-Damien de Brandon, dans le comté de Berthier.

C'est dimanche, le 10 juillet dernier, que M. E. A. B. Ladouceur, président du conseil de district de Montréal, s'est rendu dans ce beau village, encadré de verdoyantes montagnes, pour présider la cérémonie d'installation.

M. Ladouceur en a profité pour faire connaître à la population de cette partie de son district ce qu'est l'Union St-Joseph du Canada.

Le Rév. J. B Desrosiers, curé de l'endroit, a, durant la grand'messe, annoncé le passage de M. Ladouceur dans sa paroisse, et il a appuyé sur le but de sa visite. Tous les fidèles ont été priés, par M. le curé, de rester à la porte de l'église, après la messe, pour y écouter M. Ladouceur. Ce dernier a vivement intéressé plusieurs centaines d'auditeurs, hommes, femmes et enfants, en vantant les bienfaits de la mutualité. Il a, durant près d'une heure, tenu son auditoire suspendu à ses lèvres, en faisant l'histoire de l'Union St-Joseph du Canada, la considérant aux différents points de vue de la bonne administration, des solides garanties de ses polices et des sentiments de patriotisme et de religion qui président à la mise en vigueur de sa constitution.

Les auditeurs ont été enchantés de cet important discours, et tous se sont dispersés après de vigoureux applaudissements.

Les membres et les officiers du nouveau conseil se sont alors transportés dans la salle où M. Ladouceur installa le conseil, dont voici les officiers:

Chapelain, Rév. J. B. Desrosiers, curé; président, Sigefroid Comtois; 1er vice-président, Joseph Comtois; 2me vice-président, Edouard Frappier; secrétaire, Albert Breault; trésorier, Joachim Robert; recev., Damien Comtois; visiteurs de malades, Télesphore Turenne et Ildège Duperreault; censeurs, Médéric Favreau, Roméo Tellier et Narcisse Marin; commissaire-ordonnateur, Georges Dugas.

L'Union St-Joseph du Canada a raison d'être fière de sa marche toujours ascendante vers le progrès, et le district de Montréal contribue largement au succès commun de l'œuvre.

## ST-SAUVEUR DE QUEBEC.

Le conseil de St-Sauveur de Québec n° 141 mérite nos félicitations pour l'heureuse initiative qu'il a prise de souscrire la somme de cinq piastres pour le Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, ce qui lui donne le privilège d'envoyer deux délégués au Congrès. MM. Gaud Drolet, 1er vice président, et J. B. Dussault, receveur, ont été choisis pour représenter le conseil dans cette circonstance.

C'est aussi avec plaisir que nous apprenons que le conseil de St-Sauveur a fait répandre une circulaire annonçant le Centin Collégial et donnant, sur cette oeuvre, des explications très claires.

### N.=D. DES LAURENTIDES

L'installation d'un nouveau conseil de l'Union St-Joseph du Canada, à Notre-Dame des Laurentides, a eu lieu dimanche le 31 juillet. Immédiatement après la messe, 47 membres se réunissaient dans la salle de l'école pour la cérémonie. Il y a deux mois, la Société ne comptait que 17 membres dans la paroisse.

L'inspecteur général C. S. O. Boudreault, accompagné de MM. Chas Mailly, président du conseil de district de Québec, Dr J. H. Bédard, trésorier, et Albert Boulet, secrétaire, étaient présents. Et le digne curé, M. Godbout, qui avait bien voulu prêter son concours le plus chaleureux aux zélés fondateurs de ce conseil, avait bien voulu rehausser cette fête de sa présence.

L'inspecteur général a procédé à l'installation, aidé des officiers déjà mentionnés. Les officiers suivants avaient été élus à une réunion du conseil tenue antérieurement :

Président, Elzéar Auclair; rer vice-président, Ulric Bédard; 2me vice-président, Jos. P. Réhaume; secrétaire, Alex. Bédard; receveur, Eudore Poulin; trésorier, Nap. Villeneuve; censeurs, Roméo Verret, Emile Turgeon et Alphonse Verret; visiteurs, Euclide Bédard et Joseph Lafrance; commissaire-ordonnateur, Arthur Beaulieu; chapelain, Rév. Chas A. Godbout.

L'inspecteur général Boudreault a fait le premier discours. Il s'attache d'abord à éludider les devoirs des officiers locaux et insiste sur l'importance qu'il y a pour les sociétaires de faire chacun leur part de Nos sincère Joseph Gauthi seil de Valleyfield.

travail. Il explique les lois régissant les bénéfices en maladie et donne des instructions détaillées sur ce suiet.

Ensuite, il démontre les progrès et le développement prodigieux de l'Union St-Joseph du Canada. De petite société diocésaine qu'elle était il y a quelques années, l'Union St-Joseph du Canada a marché à pas de géant, au point qu'aujourd'hui elle est devenue l'une des plus importantes organisations mutuelles du pays. Son capital augmente constamment, le chiffre de ses affaires annuelles dépasse actuellement \$400,000, et le bilan des derniers six mois dénote une ère de progrès des plus encourageante. \$70,000 placés à la réserve durant cette période, cela démontre une administration économique et clairvoyante.

M. Boudreault discute longuement la situation financière de la Société, ses avantages et son développement actuel. Il termine son intéressant discours en invitant les Canadiens-français à se grouper sous la bannière de l'Union St-Joseph du Canada et à pratiquer la tempérance. Suivre ces préceptes, c'est faire œuvre de bons citoyens.

MM. Ch Mailly, le Dr Bédard et A. Boulet prononcèrent également de jolis discours, qui furent fort applaudis.

Le conseil de Notre-Dame des Laurentides est destiné à devenir très important, Nul doute que d'ici à quelque temps, il ne s'augmente encore d'une vingtaine de membres. Ses fondateurs méritent les félicitations de tous.

Il a été décidé, à cette assemblée, que les réunions auraient lieu les premier et troisième dimanches de chaque mois.

### VALLEYFIELD

Nos sincères félicitations à M. Joseph Gauthier, président du conseil de Valleyfield, qui a été nommé par acclamation commissaire des écoles de la paroisse de Ste-Cécile de Valleyfield.

# occasionnés par l'ignorance de certains capital augmente chiffre de ses affaipasse actuellement bilan des derniers une ère de progrès rageante. \$70,000 ve durant cette pérontre une adminis-

Extrait de Baptême. — Avezvous produit et fait enregistrer votre extrait de baptême au bureau principal? Sinon, il est de votre intérêt de le faire sans délai. Vous devez l'adresser à nos bureaux sous enveloppe cachetée, avec votre adresse, et dès que nous aurons vérifié votre âge, nous nous empresserons de vous le retourner. La plupart des compagnies d'assurance et des sociétés mutuelles exigent la production de l'extrait de baptême lors de l'inscription de l'assuré. L'Union St-Joseph ne fait cette condition obligatoire qu'alors que l'aspirant est âgé de 40 ans. Néanmoins, il est très désirable, dans l'intérêt du membre lui-même comme dans l'intérêt de l'administration, que l'extrait de baptême soit produit dès l'admission ou aussitôt que faire se pourra. La preuve d'âge doit être donnée, et il est préférable pour toutes les parties concernées que cette preuve soit faite avant le décès du membre. L'âge étant vérifié, c'est pour ies héritiers une formalité de moins à remplir lors du décès d'un membre, et, par conséquent, un délai d'évité dans le règlement.

Bénéfices en maladie. — Nous

attirons de nouveau l'attention des

membres sur l'importance majeure

titution, datera de sept jours après

la date de la demande, les sept

premiers jours de maladie n'étant

Renseignements

utiles

Nous voulons renseigner nos

membres sur quelques points im-

portants, afin de leur éviter des

désagréments et prévenir les délais

qu'il y a pour eux de payer leurs cotisations mensuelles le ou avant le premier jour de chaque mois. Le paiement des bénéfices en maladie sera retardé d'autant de jours de délai qu'on en a apporté au paiement de ladite cotisation. Il y a, de plus, certaines formalités à remplir. Le membre malade doit faire sa demande de bénéfices à son percepteur ou receveur sur la formule régulière (No 11). Il doit faire remplir par son médecin la formule (No 12) de certificat médical. Si ce certificat est satisfaisant, le paiement des bénéfices, tel qu'y pourvoit la cons-

pas payables.

# Réclamations payées en juillet

No. du	Nom du décédé	No de police	Nom du réclamant	Montant	Date du décès	Date du paie- ment	Adresse du membre avant son décès
7				\$	non to		The street of
108	Isidore Larocque	37825	M. Bourgeault	1,000.00	21 avril	7 juil.	Sturgeon Falls
109	MLse Brisebois	16515	J. Aimé Leroux	100.00	21 "	7 "	Plantagenet
110	Fidèle Durand	36989	E. Heneault		28 mai.	7 "	St-Jean de Matha
III	J. Henri Racette	35382	Delina Fiset	500.00	15 "	7.66	St-Augustin
1116	Raoul Dumesnil.	33723	Chas Dumesnil		20 "	28 "	Coteau Stn
	Marie Ouellette. Alphonsine	37544	T. Deschênes	100.00	2 juin.	14 "	St-J. de Dieu
	Lachance	35992	Chs Latulippe	100.00	9 "	14 "	Sorel
113:	MLse Papineau	26833	Uldéric Grenier.	100.00	13 "	7 66	Viauville
113	Jos. Bégin	6759	Olympe Lévesque	1,500.00	22 mai.	7 "	Montréal
	Rose Fortier William	1802	Léonard Fortier. Dme Veuve	50.00	19 juin.	14 "	Ottawa
	Beauchamp	10057	Beauchamp	1,000.00		14 "	Buckingham
114:	J. Bte Samson	629	JoséphineSamson	1,000.00	20 "	28 "	Ottawa
1094	Arsène Dumont.	28158	Norbert, Adéline	Transitive !	1 3 3		Batiscan
		No. 457	et Antoinette	1,500.00	26 avril	28 "	E DE STORE
The Party of the P							